
Céline Alléaume, 30 ans, Paris - Jonzac

Une secrétaire au service d'un Conseil National souverain



Chères et chers collègues Conseillers nationaux du Mouvement Démocrate,

J'ai l'honneur de porter à votre bienveillante attention ma candidature à la fonction de secrétaire du Conseil national du Mouvement Démocrate.

Nos Statuts et notre Règlement intérieur national font du Conseil national le Parlement du Mouvement Démocrate :

- Le Conseil National se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du Président et sur un ordre du jour établi par ses soins ou à la demande des deux tiers de ses membres ;
- Il est chargé de mettre en œuvre la politique générale du Mouvement définie par la Conférence nationale et de lui soumettre le rapport d'activité du Mouvement Démocrate ainsi que les programmes, projets et déclarations qu'il propose ;
- Il dispose des droits de contrôle, d'audition et de proposition auprès du Bureau Exécutif National.

Afin d'exercer pleinement ses missions, nos Statuts dotent le Conseil national d'un secrétariat permanent dont les missions premières sont définies dans l'article 15 du Règlement intérieur national transitoire :

- Le secrétariat exerce ses missions en liaison avec le Secrétaire national aux instances ;
- Il reçoit les demandes de saisine du Conseil national et les soumet aux instances ciblées ;
- Il prépare les travaux, assure le compte-rendu et vérifie la communication aux adhérents de ce compte-rendu.

Avant même d'avoir éprouvé nos mécanismes institutionnels, il apparaît clairement que le niveau de contribution réel du Conseil National au formidable élan que nous souhaitons donner au Mouvement Démocrate, dépendra de l'implication de chacun dans les chantiers qu'ouvrira la Conférence nationale.

C'est pourquoi nous devons mettre en place une organisation de travail en équipe, à travers les commissions pour l'ensemble des éléments programmatiques, et à travers des chantiers plus circonscrits tels que la communication interne / externe, la formation militants / élus, la gestion des expertises, la politique d'animation du réseau Internet, les réseaux professionnels, les publications, l'évènementiel, etc.

Dans cette perspective, **mes engagements** portent sur les deux axes suivants :

1. Le respect strict des procédures statutaires et réglementaires au service de tous ;
2. Un engagement personnel total au service de l'émergence d'un véritable travail d'équipe, en offrant l'ensemble des cadres de travail, temps d'écoute et de synthèse requis pour faire du Conseil National un maillon souverain de notre structure décisionnelle.

Mes références politiques incluent la conduite de plusieurs projets participatifs de grande échelle, en tant que dirigeant des Jeunes UDF Nationaux en 2004 et 2005 (600 personnes), puis en tant que pilote des Commissions de projet du MoDem parisien en 2006 et 2007 (1000 personnes), ainsi qu'une candidature sur la 4^{ème} circonscription législative de Charente-Maritime.

Mes références professionnelles relèvent du conseil en stratégie et en management. Elles permettent d'épaissir la palette des méthodologies de travail que je proposerai au fil des dossiers et de vos besoins.

Conseil National du Mouvement Démocrate – Paris, 8 juin 2008

Election du Secrétariat du Conseil national conformément à l'article 15 du Règlement Intérieur National provisoire, en référence à l'article 9 des Statuts